



COMMUNIQUÉ

Sous embargo jusqu'au 26 octobre 2016, 8 h 30

Ras-le-bol des gestionnaires face à l'acharnement du MSSS à leur égard

Chicoutimi, le 26 octobre 2016 – À la veille du Colloque de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS) réunissant 300 de ses membres, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) fait un nouvel affront aux gestionnaires!

Dans une lettre datée du 24 octobre dernier, signée le sous-ministre, monsieur Michel Fontaine, le MSSS maintient et accentue sa position relative à la non-compensation des heures supplémentaires effectuées par les gestionnaires.

Par cette position, le MSSS refuse de compenser les heures supplémentaires effectuées hebdomadairement par plus de 93 % des gestionnaires. En effet, en avril 2016, l'AGESSS procédait à un sondage auprès de ses membres concernant les conditions d'exercice difficiles vécues par ceux-ci. Les résultats étaient éloquentes puisque des 93 % des gestionnaires effectuant des heures supplémentaires, 49 % travaillent plus de 46 heures par semaine, alors qu'ils ne sont rémunérés que pour 35 heures.

De surcroît, bien que le MSSS se soit engagé à déposer avant le 21 octobre 2016 les classes salariales des gestionnaires affectés par les effets de la loi 10, et ce, plus d'un an après leur entrée en fonction, il a de nouveau renié son engagement laissant les gestionnaires dans l'ignorance de leurs conditions salariales.

Pour ajouter l'insulte à l'injure, le MSSS refuse, à ce jour, de donner suite aux demandes afin que les gestionnaires reçoivent les mêmes primes et augmentations salariales que celles consenties aux employés syndiqués dans les conventions collectives adoptées en juillet dernier.

« C'est inacceptable et immoral! Le ministre se moque des conditions de travail et d'exercice des gestionnaires. Nous avons maintes fois tendu la main au ministre. Nous avons dénoncé les conditions, exposé la réalité des gestionnaires et demandé plusieurs fois une rencontre avec le ministre Barrette. Ce dernier n'a jamais daigné nous répondre. Bien qu'il prétende le contraire, le ministre boude carrément les gestionnaires, alors que ceux-ci portent le réseau de la santé et des services sociaux à bout de bras. Malgré l'ampleur de la réforme à mettre en application, les gestionnaires n'ont jamais refusé de mettre l'épaule à la roue et ont contribué à son déploiement. Mais là, il y a des limites! », déclare monsieur Yves Bolduc, président-directeur général de l'AGESSS.

« Monsieur le ministre, ça suffit! Les gestionnaires en ont ras le bol de votre manque de considération et de respect! Jusqu'où les gestionnaires devront-ils aller pour que vous daigniez vous préoccuper de leur sort », questionne monsieur Bolduc.

À propos de l'AGESSS

L'AGESSS représente, fait la promotion et défend les intérêts et les droits des gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux. Avec près de 7 000 membres actifs et plus de 1 000 membres retraités, l'AGESSS est l'association de gestionnaires la plus importante au Québec. Créée en 1970, elle contribue au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion.

- 30 -

Pour information, demandes d'entrevue ou relations médias :

Valérie Pepin
Coordonnatrice du Service des
communications et de la formation
AGESSS
Cell. : 514-743-2914
vpepin@agecss.gc.ca

Source :

Yves Bolduc
Président-directeur général
AGESSS